



Politique de remboursement

IMPORTANT : SI VOUS DÉSIREZ ANNULER UNE INSCRIPTION ET VOUS FAIRE REMBOURSER, VOUS DEVEZ NOUS TÉLÉPHONER, NOUS ENVOYER UN COURRIEL OU VOUS PRÉSENTER À LA RÉCEPTION.

ACTIVITÉS

En cas d'annulation ou de déplacement de l'activité par Espace-Famille Villeray, la/le membre a droit au remboursement complet de ses frais d'inscription à l'activité, sans pénalité.

En cas d'annulation par la/le membre de son inscription à une activité unique ou à plusieurs activités avant le début de l'activité, la/le membre a droit à un remboursement complet de ses frais d'inscription à l'activité, sans pénalité.

En cas d'annulation par la/le membre de son inscription à une activité unique ou à plusieurs activités après la tenue de cette activité, la/le membre a droit au remboursement des activités qui n'ont pas encore eu lieu, moins une pénalité de 10% des coûts d'inscription à la série d'activités.

HALTE-GARDERIE

En cas d'annulation de l'inscription de votre enfant pour une journée occasionnelle à la halte-garderie avant le début de cette journée, la/le membre a droit au remboursement complet.

En cas d'annulation de l'inscription de votre enfant à une session (places régulières) à la halte-garderie, avant le début de la session la/le membre a droit au remboursement complet de ses frais d'inscription sans pénalité.

En cas d'annulation de l'inscription de votre enfant à une session (places régulières) à la halte-garderie, après le début de la session la/le membre a droit au remboursement des journées réservées qui n'ont pas encore eu lieu, moins une pénalité de 10% des coûts d'inscription à la session prévue.

Si vous êtes insatisfaite ou insatisfait d'un service, d'une activité ou de tout autre élément, ou si vous souhaitez faire une proposition d'amélioration, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 514-858-1878 ou par courriel à info@espacefamille.ca.